

**COMPTE RENDU  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**CONVOCAATION  
09/02/2012**

**AFFICHAGE :** L'an deux mil douze,  
**09/02/2012**  
**Conseillers en** Le lundi 13 février à 19 h 30.  
**exercice :**  
**14**  
**Présents : 10** Le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni au nombre  
prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la  
**Votants : 13** présidence de Monsieur Serge ZUMELLO, Maire.  
**PRESENTS** : MM. ZUMELLO, BRANGER, ROCHER, BERRICHILLO,  
HEMERY  
Mme CAILLON, Mme HIBON, Mme DILLMANN, M ADOLF, Mme MONTI,  
**ABSENTS EXCUSES** : M. BOERLEN pouvoir donné à M. ZUMELLO  
M. BLANCHARD pouvoir donné à M. BERRICHILLO  
M. LENORMAND pouvoir donné à Mme DILLMANN  
**ABSENT**: M. BONNEMAISON  
**SECRETAIRE DE SEANCE** : Mme HIBON

**OBJET DE LA DELIBERATION :**  
**MODIFICATION DU REGLEMENT INTERIEUR POUR LA LOCATION DES SALLES  
COMMUNALES**

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il convient d'apporter des modifications au règlement intérieur pour la location des salles communales.

Le conseil municipal  
Après en avoir délibéré 11 voix Pour, 2 Contre (M BRANGER, M. HEMERY)

**APPROUVE** les modifications du règlement intérieur pour la location des salles communales suivantes :

La dernière phrase du dernier paragraphe de l'article 3 est modifiée comme suit :  
« maximum 3 dans l'année sur plusieurs jours pour les enfants »

En outre, il est ajouté à l'article 3 RESERVATION, l'alinéa suivant :  
« En cas de dépassement du quota, les salles peuvent être louées par les associations : stages de 3 heures (bidon 50€ - salle polyvalente 100€) »

**OBJET DE LA DELIBERATION : DISPOSITIF D'AIDE A L'AMELIORATION DE LA VOIRIE  
COMMUNALE 2007-2015**

Le Conseil Général s'est prononcé sur le renouvellement du dispositif d'aide à l'amélioration de la voirie communale pour la période 2007-2015.

Considérant que la commune de SAINT MAURICE MONTCOURONNE est éligible à ce nouveau programme pour une durée de 8 ans, et qu'elle a délibéré le 2 juillet 2009,

Considérant la demande du Conseil Général expliquant qu'il faut programmer les rues que le conseil municipal veut réaliser sur les années 2012-2014,

Vu l'exposé du Maire,

Le Conseil municipal,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité

**Décide** d'inscrire :

pour 2012 les rues suivantes :

route de la Rémarde prolongée  
impasse de l'Eglise  
route de Berchevilliers  
chemin des Ecoles  
chemin de Prédecelle  
rue de la Fontaine du Saule

pour 2013 les rues suivantes :

impasse des bois  
rue d'Ardenelle  
rue de Vaugirard  
route du Marais

pour 2014 les rues suivantes :

impasse du Parc  
chemin de la Touche  
rue de la Mare aux Chanvres

**Autorise** Monsieur le Maire à signer toutes les pièces s'y rapportant.

### **APPROBATION du COMPTE DE GESTION ET DU COMPTE ADMINISTRATIF DE LA COMMUNE ANNEE 2011**

L'Assemblée prend connaissance du Compte de Gestion et du Compte Administratif 2011 de la commune dont les écritures sont en totale concordance. Les résultats budgétaires de l'exercice sont les suivants :

	Recettes	Dépenses	Résultats de l'exercice 2011
Investissement	236 470.26	165 193.86	<b>71 276.40</b>
Fonctionnement	1 294 567.43	1 098 958.30	<b>195 609.13</b>

Le Conseil Municipal,  
après en avoir délibéré, à l'unanimité

M. Serge ZUMELLO ne participant pas au vote.

- **Adopte** le Compte de Gestion et le Compte Administratif 2011 de la commune, le résultat de clôture étant le suivant :

	Résultats de clôture 2010	Part affectée à l'investissement exercice 2011	Résultats de l'exercice 2011	Résultats de clôture 2011
Investissement	139 646.62		71 276.40	<b>210 923.02</b>
Fonctionnement	311 336.61	141 336.61	195 609.13	<b>365 609.13</b>
<b>Total</b>	<b>450 983.23</b>	<b>141 336.61</b>	<b>266 885.53</b>	<b>576 532.15</b>

### **APPROBATION du COMPTE DE GESTION ET DU COMPTE ADMINISTRATIF DE LA CAISSE DES ECOLES 2011**

L'Assemblée prend connaissance du Compte de Gestion et du Compte Administratif 2011 de la Caisse des Ecoles dont les écritures sont en totale concordance. Les résultats budgétaires de l'exercice sont les suivants :

	Recettes	Dépenses	Résultats de l'exercice 2011
Fonctionnement	36 034,10	28 141,69	7 892,41

Le Conseil d'administration,  
après en avoir délibéré, à l'unanimité

M. Serge ZUMELLO ne participant pas au vote.

- **Adopte** le Compte de Gestion et le Compte Administratif de la Caisse des Ecoles, le résultat de clôture étant le suivant :

	Résultats de clôture 2010		Résultats de l'exercice 2011	Résultats de clôture 2011
Fonctionnement	18 374,54		7 892,41	26 266,95

**OBJET DE LA DELIBERATION :**  
**APPROBATION du COMPTE DE GESTION ET DU COMPTE ADMINISTRATIF DU CCAS 2011**

L'Assemblée prend connaissance du Compte de Gestion et du Compte Administratif 2011 du CCAS les écritures sont en totale concordance. Les résultats budgétaires de l'exercice sont les suivants :

	Recettes	Dépenses	Résultats de l'exercice 2011
Fonctionnement	12 255,34	11 298,73	956,61

Le Conseil d'administration,  
Après en avoir délibéré, à l'unanimité

M. Serge ZUMELLO ne participant pas au vote.

- **Adopte** le Compte de Gestion et le Compte Administratif 2011 du CCAS, le résultat de clôture étant le suivant :

	Résultats de clôture 2010	Part affectée à l'investissement exercice 2011	Résultats de l'exercice 2011	Résultats de clôture 2011
Fonctionnement	1 235,08		956,61	2 191,69

**QUESTIONS DIVERSES :**

La séance est levée à 22 h 00.